



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

PUBLICATION DE COURSE

Titre de l'épreuve : GRIMPEE LA TELLURE - COL PRE de RAVES

Date de l'épreuve : 22 juillet 2012

Club organisateur: VELO CLUB STE MARIE AUX MINES

Formule: Contre-la-montre individuel sur route

Catégories: Ouverte aux catégories Cadets à Séniors FSGT + autres Fédérations et non

licenciés avec certificat médical.

Itinéraire: Tellure (sortie Echery) –D48- Col des Bagenelles - Col Pré de Raves

Lieu et heure de départ : Parking Tellure (Echery) 1^{er} départ à 9h00, puis toutes les

minutes (le coureur choisi son heure de départ).

Dernier départ : 11 h

Arrivée : Col du Pré des Raves

Distance: 8 km, dénivelé + 475m

Tarifs: 4,50 € pour les licenciés FSGT ; 7 € pour les autres

Lieu et horaire des remises de prix : TELLURE vers 12h

Engagements: uniquement sur place

Informations complémentaires: Antoine Jacques 03.89.58.88.16

antoine.jacques68@wanadoo.fr

<u>IMPORTANT</u>: Le règlement de l'épreuve sera celui de la Commission Régionale de Cyclisme FSGT. Le port du casque est obligatoire. Les commissaires sont ceux désignés par la Commission. Les voitures suiveuses sont interdites ;